



Date de création : mai 2023 / Mise à jour : août 2023

CHARTRE QUALITE DES FORMATEURS

Dans le cadre de la qualité attendue des formations, MELA'DUENDE a mis en place une "charte de la formatrice et du formateur" dont les finalités sont de préciser les principes et les conditions à réunir pour assurer la rigueur méthodologique des intervenants, la qualité du matériel pédagogique et de bonnes conditions matérielles d'intervention et de réception des stagiaires.

Cette charte, en précisant les missions, les conditions d'exercice ainsi que les engagements des différents intervenants dans le déroulement des sessions de formation, permet à notre organisme de reconnaître et de valoriser l'implication de chacune des parties.

Elle a également pour objectif de définir les différentes modalités d'intervention (conception pédagogique, animation de groupe, accueil, accompagnement...) qui constituent, chacune, des activités de formation à part entière. La "charte de la formatrice et du formateur" doit ainsi permettre d'améliorer la qualité des prestations, dans l'intérêt des différents bénéficiaires (stagiaires, financeurs, formatrices, formateurs, notre organisme).

Cette charte recommande la lecture du document suivant : le référentiel national qualité, dit QUALIOP, qui encadre toute la démarche de qualité des professionnels de la formation.

1 - Les formatrices et formateurs, intervenants, sous-traitants.

Une formatrice, un formateur, doit posséder des connaissances et des savoir-faire spécifiques et régulièrement actualisés. Il s'agit d'être capable de conceptualiser sa pratique et d'adapter les contenus de formation aux attentes et aux niveaux des participants. Il s'agit également, dans le cadre d'un partenariat éthique et solidaire, de tenter de se conformer à la démarche permanente de qualité initiée par le donneur d'ordre dans le cadre de la certification Qualiopi.

Ainsi, l'organisme prestataire s'oblige à faire part au donneur d'ordre, de toutes les appréciations ou réclamations qui pourraient donner lieu à une réponse immédiate ou la mise en place d'une

correction, dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue.

2 - Nos sous-traitants formatrices et formateurs.

Leur sélection résulte soit d'un appel public à candidatures, soit de candidatures spontanées, soit de sollicitations directes. Nos partenaires sous-traitants s'engagent à fournir :

- Tous les éléments nécessaires à l'évaluation des compétences, qualifications et savoir-faire utiles pour accomplir les missions envisagées (CV, qualifications diverses, expériences...);
- Tous les éléments autorisant le contrat en tant que formatrice ou formateur (fiche de renseignements, justificatif de numéro de déclaration d'activité...).

3 - Les missions de sous-traitance, des formatrices et formateurs

Dans le cadre de sous-traitance, nos sous-traitants sont sollicités pour :

- Transmettre ses connaissances de manière appropriée en fonction du groupe, du contexte et des objectifs visés
- Participer aux groupes de travail préparatoires à la mise en place des actions de formation (analyse des besoins, la coordination des différentes actions)
- Participer à la bonne information des personnes en situation de handicap
- Participer à la conception du plan détaillé de la formation.
- Créer, en toute liberté, les supports pédagogiques, adaptés, pertinents et actualisés, de votre intervention à destination des stagiaires
- Exercer son activité de formateur ou formatrice selon différentes modalités, en particulier : pédagogie active/Animation de groupes en présentiel
- Participer à l'évaluation des actions de formation
- Favoriser l'engagement des bénéficiaires de prestations et prévenir des ruptures de parcours
- Assurer une veille sur son domaine d'expertise

4 - Actualisation des connaissances des formatrices et des formateurs

La formation de la formatrice ou du formateur étant indispensable au maintien de la qualité de la prestation de formation, ceux-ci s'engagent à

Association Mela'Duende, association loi 1901 W 751213416

Siège social : 19, rue Boileau – 92000 Nanterre / SIRET : 804 637 049 00029

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922638892 auprès du préfet de la région Ile-de-France.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

meladuende@gmail.com / 06 17 90 58 20 / <https://meladuende-dansenanterre.fr>

actualiser et/ou perfectionner leurs compétences à deux niveaux : (Ils donnent régulièrement à MELA'DUENDE, l'information du renforcement de compétence dont ils ont pu bénéficier).

- Maintien et actualisation de l'expertise professionnelle propre au domaine de formation.
- Ingénierie de formation, animation de groupe, pédagogie relative à des adultes, utilisation des outils pédagogiques.

5 - L'évaluation des formations

L'évaluation étant indispensable dans le processus d'amélioration des formations, la formatrice ou le formateur participe à sa mise en œuvre, notamment dans le cadre du contrôle de l'acquisition des compétences et du contrôle de l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Évaluation "à chaud" :

- La personne ressource de MELA'DUENDE, la formatrice ou le formateur, donnent aux stagiaires les informations nécessaires à la réalisation des évaluations de la formation.
- La formatrice ou le formateur, intègre les observations et les résultats des évaluations dans une logique d'amélioration continue des supports et de l'animation pédagogique.
- Afin de développer le réseau de formateurs, la formatrice ou le formateur identifie, dans la mesure du possible, de nouvelles compétences au sein du groupe animé et en fait part à son interlocuteur MELA'DUENDE.
- La formatrice ou le formateur, évalue également la formation et notamment, note les dysfonctionnements ou problèmes rencontrés lors du déroulement de l'action. L'ensemble de ces éléments est ensuite communiqué et exploité en réunion pédagogique, avec MELA'DUENDE.

6 - La déontologie/L'activité de formatrice ou de formateur, doit s'exercer dans un cadre déontologique rigoureux :

- Durant une formation, la formatrice ou le formateur, doit être attentif à ne formuler aucune remarque d'ordre personnel ou à caractère évaluatif qui pourrait mettre en difficulté ou fragiliser une personne ou un groupe en formation.
- Dans le même esprit, les informations relatives à

des situations professionnelles collectives ou individuelles, utilisées le cas échéant comme supports de formation, ne pourront pas être communiquées à des tiers. Les documents utilisés en formation seront rendus anonymes et ne devront pas renvoyer vers des entités ou personnes qui pourraient être identifiés.

- La formatrice ou le formateur est tenu(e) au respect du secret professionnel dans le cadre de sa mission de sous traitance, ainsi qu'au devoir de réserve.

- La mission de formation est essentiellement et uniquement établie sur le terrain pédagogique. En ce sens, le sous-traitant s'engage envers MELA'DUENDE, en termes de loyauté, vis-à-vis de sa clientèle. Conformément à l'éthique de la relation nouée, la formatrice ou le formateur s'engage à évoquer avec MELA'DUENDE, toute demande d'un stagiaire, qui pourrait contrevenir à l'intérêt commercial du donneur d'ordre.

7 - Les conditions d'exercice :

La formatrice ou le formateur, s'assure auprès de son employeur de la compatibilité de son engagement auprès de MELA'DUENDE avec le bon fonctionnement de son service ou direction. Il fournit par exemple à MELA'DUENDE, l'autorisation par son établissement, du cumul d'activités. Le formateur ou la formatrice intervient sur invitation écrite de MELA'DUENDE.

8 - Indemnisation et rémunération des activités

Le formateur/la formatrice a droit à un revenu pour chaque action de formation, dont les conditions sont définies dans une convention de sous-traitance, établi entre le formateur/la formatrice et MELA'DUENDE.

9 - Propriété intellectuelle

Le formateur.ice reste propriétaire de ses supports pédagogiques mais ne peut en aucun cas commercialiser ou utiliser les supports pédagogiques des autres formateur.ices ou de la Coordinatrice Pédagogique sans leur autorisation. Tous les autres documents, structuration, ingénierie pédagogique produits par l'association, reste l'entière propriété de MELA'DUENDE